

**ASSEMBLÉE NATIONALE**2 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2153

présenté par  
M. Le Fur  
-----**ARTICLE PREMIER**

A l'alinéa 3, après le mot :

« expresse »,

insérer les mots :

« formulée de manière claire et réfléchie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement répond à une préoccupation de transparence élémentaire et d'exigence d'un consentement éclairé et non vicié.